

A4P2
Société de participations financières de professions libérales
par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5 000 €
Siège social : 78 Rue Dupetit Thouars
49000 ANGERS
SIREN 921 819 694 RCS ANGERS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 16 OCTOBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2025 s'élevant à 89 250,05 € de la manière suivante :

A titre de dividende global à l'associé unique.....89 250,05 €
Soit 17,85 € par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 16 octobre 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mai 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 89 250,05 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des deux exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mai 2023 : néant

Exercice clos le 31 mai 2024 :

187 967,15 euros, soit 37,59 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 187 967,15 euros

Signé par voie électronique conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, par l'intermédiaire de la plateforme <https://www.yousign.com/>, ainsi que le reconnaît et l'accepte la signataire.

Certifié conforme,

Monsieur Antoine TESTARD
Président,

Antoine TESTARD

✓ Certifié par  yousign

SPFPLSAS A4P2

Comptes annuels Bilan au 31/05/2025

78 RUE DUPETIT THOUARS
49000 ANGERS
SIRET : 92181969400016

Copie certifiée
conforme

Antoine TESTARD

✓ Certifié par  yousign

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/05/2025	Net Au 31/05/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	3 749		3 749	3 749
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	3 749		3 749	3 749
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	120 627		120 627	195 126
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	980		980	399
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	121 606		121 606	195 525
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	125 355		125 355	199 274

Bilan Passif

	Net Au 31/05/2025	Net Au 31/05/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	5 000	5 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	500	
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau		-2 414
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	89 250	190 881
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	94 750	193 467
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	29 325	3 749
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 506
Dettes fiscales et sociales	1 280	552
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	30 605	5 807
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	125 355	199 274
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/06/2024 au 31/05/2025			Du 01/06/2023 Au 31/05/2024
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires Net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			2 135	3 693
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
TOTAL (II)			2 135	3 693
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-2 135	-3 693
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			86 315	195 094
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			6 349	32
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			92 665	195 126
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			92 665	195 126
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			90 530	191 433

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 01/06/2024
Au 31/05/2025Du 01/06/2023
Au 31/05/2024

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion
 Sur opérations en capital
 Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge

TOTAL (VII)

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion
 Sur opérations en capital
 Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions

TOTAL (VIII)

RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)

Participations des salariés (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

1 280

552

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)

92 665

195 126

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)

3 415

4 245

BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)

89 250

190 881

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/05/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 125 355 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 89 250 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2024 au 31/05/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Liste des filiales (plus de 50%) et participations (plus de 10%)

	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
Filiales	-----	-----	-----	-----	-----
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat
907829584 SEL DOCTEUR ANTOINE TESTAF	5 000	74.98	3 749		467 570
140 AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY	-----	-----	-----	-----	-----
49000 ANGERS	120 618	86 315	3 749		115 118
	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
Participations	-----	-----	-----	-----	-----
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat
	-----	-----	-----	-----	-----